

MG International
Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



MG International

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MG International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes II, III, V - 8 et V - 9 de l'annexe correspondant aux informations relatives aux dettes de la société vis-à-vis de la société Maytronics Ltd ainsi qu'à la modification de l'échéancier.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe IV.2 « Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels » expose les règles et les méthodes comptables relatives à la dépréciation des actifs incorporels immobilisés. Nous avons vérifié le caractère approprié et examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation disponible, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.
- Le paragraphe IV.4 « Immobilisations financières » présente les méthodes comptables relatives à la dépréciation des immobilisations financières, celles-ci sont détaillées en note 3 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives, nous avons vérifié le caractère approprié de ces dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marseille, le 25 mars 2015

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Jérôme Magnan

MG International

Comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2014

MG INTERNATIONAL

ZI Athélia II – 34, Avenue des Tamaris - 13704 La Ciotat Cedex

Sommaire

I.	Etats Financiers	3
II.	Faits majeurs de l'exercice	7
III.	Evènements post-clôture	7
IV.	Principes, règles et méthodes comptables	8
1.	Immobilisations incorporelles	8
2.	Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels	8
3.	Immobilisations corporelles	9
4.	Immobilisations financières	9
5.	Stocks	9
6.	Créances, provisions sur créances douteuses et clients douteux	9
7.	Créance sur l'Etat, Impôt sur les sociétés	10
8.	Autres créances	10
9.	Valeurs mobilières de placement	10
10.	Ecart de conversion	10
11.	Provisions réglementées	10
12.	Avances conditionnées	10
13.	Provisions pour risques et charges	10
14.	Produits constatés d'avance	11
V.	Informations détaillées Actif – Passif	11
VI.	Filiales et Participations	19
VII.	Complément d'informations	21
1.	Autres engagements financiers - Engagements donnés	21
2.	Engagement pour départ à la retraite	21
3.	Répartition des effectifs	21
4.	Rémunération des organes de direction	21
5.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	22
6.	Droit individuel à la formation	22
7.	Consolidation	22

I. Etats Financiers

BILAN ACTIF

En €		31/12/2014			31/12/2013
		Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
	Note 1				
Frais d'établissement		229 056	229 056	0	0
Fonds Commercial		19 787 001	12 089 915	7 697 086	7 697 086
Autres immob. Incorp., avances et acptes		3 363 700	2 540 086	823 614	827 680
Immos en cours		20 771		20 771	1 810
Immobilisations corporelles					
	Note 2				
Terrains		0	0	0	0
Constructions		286 646	152 952	133 694	163 397
Installations tech., matériels, outillage		1 260 257	1 070 664	189 593	262 337
Autres immob. corporelles		386 179	319 108	67 072	51 276
Immos en cours		268 228		268 228	
Immobilisations financières					
	Note 3				
Participations et créances rattachées		177 707	177 707	0	0
Autres immobilisations financières		173 140		173 140	326 181
Total		25 952 686	16 579 488	9 373 198	9 329 767
ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
	Note 4				
Matières 1ères, approvisionnements		1 216 887	72 432	1 144 455	980 788
En-cours de production		0	0	0	
Produits finis et marchandises		1 432 145		1 432 145	1 302 590
Créances					
Avances et acomptes versés		12 735		12 735	9 163
Clients et comptes rattachés		2 071 667	858 564	1 213 103	1 724 379
Personnel		26 250		26 250	24 250
Créances fiscales		962 540		962 540	667 021
Autres créances		568 817	387 841	180 976	35 541
Autres					
VMP		150 881		150 881	0
Disponibilités		1 573 652		1 573 652	1 533 651
Total		8 015 574	1 318 837	6 696 737	6 277 385
COMPTES DE REGULARISATION					
	Note 11				
Charges constatées d'avance		86 690	0	86 690	13 502
Ecart de conversion actif			0	0	0
Total		86 690	0	86 690	13 502
TOTAL ACTIF		34 054 950	17 898 325	16 156 625	15 620 654

BILAN PASSIF

En €		31/12/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES			
	Note 6		
Capital social		430 004	430 004
Primes d'émission, de fusion, d'apport		15 621 153	15 621 153
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		24 580	24 580
Réserves réglementées			
Autres réserves		270 144	270 144
Report à nouveau		-11 766 443	-12 169 365
Résultat de l'exercice		403 179	402 922
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées		59 275	251 138
Total		5 041 891	4 830 576
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		108 079	312 372
Total		108 079	312 372
PROVISIONS			
	Note 7		
Provisions pour risques		136 134	114 043
Provisions pour charges		114 439	80 622
Total		250 574	194 666
DETTES			
	Note 8		
Autres emprunts		4 085 404	4 012 800
Découverts, concours bancaires courants		31	141
Associés et dettes financières diverses		0	636 623
Avances et acomptes reçus s/ commandes		58 988	10 464
Dettes fournisseurs		5 094 708	4 164 033
Dettes sociales		822 722	763 599
Dettes fiscales		123 137	175 499
Autres dettes		411 491	348 493
Total		10 596 480	10 111 652
COMPTES DE REGULARISATION			
	Note 11		
Produits constatés d'avance		159 601	171 388
Ecart de conversion passif			0
Total		159 601	171 388
TOTAL PASSIF		16 156 625	15 620 654

COMPTE DE RESULTAT

En €		2014	% CA	2013	% CA	Variation	
		12 mois		12 mois		Euros	%
PRODUITS							
	Vente de marchandises	18 481 145		17 495 204		985 940	6%
	Prestation de services	1 746 524		1 710 680		35 843	2%
	Chiffre d'affaires	20 227 668	100%	19 205 884	100%	1 021 784	5%
	Subventions d'exploitation	0		0		0	
	Reprise de provisions	32 201		177 201		-144 999	-82%
	Autres produits	231 463		143 493		87 970	61%
	Autres produits d'exploitation	263 665	1%	320 694	2%	-57 029	-18%
CONSOMMATIONS							
	Achats de marchandises	9 838 420		9 101 509		736 911	8%
	Achats de matières 1ères et autres appros.	2 792 956		3 037 240		-244 283	-8%
	Variation de stock (mat. et march.)	-272 975		-690 295		417 320	-60%
	Achats et variations de stocks	12 358 402	61%	11 448 454	60%	909 948	8%
CHARGES							
	Autres achats et charges externes	3 835 742		3 524 374		311 368	9%
	Impôts et taxes	207 810		206 608		1 202	1%
	Salaires et traitements	2 506 947		2 434 234		72 714	3%
	Charges sociales	1 086 912		1 042 341		44 571	4%
	Dot. aux amortissements et provisions	324 384		328 521		-4 137	-1%
	Autres charges	137 125		237 425		-100 300	-42%
	Autres charges d'exploitation	8 098 920	40%	7 773 503	40%	325 418	4%
	Résultat d'exploitation	34 011	0%	304 622	2%	-270 611	-89%
	Produits financiers	7 937 969		572 077		7 365 892	ns
	Charges financières	112 310		611 257		-498 947	ns
	Résultat financier	7 825 659	39%	-39 180	0%	7 864 839	ns
	Résultat courant	7 859 670	39%	265 442	1%	7 594 228	ns
	Produits exceptionnels	311 039		7 500		303 539	ns
	Charges exceptionnelles	7 947 981		65 115		7 882 865	ns
	Résultat exceptionnel	-7 636 941	-38%	-57 615	0%	-7 579 326	ns
	Participation des salariés	0		0		0	
	Impôt sur les bénéfices	-180 450		-195 096		14 646	-8%
	Résultat de l'exercice	403 179	2%	402 922	2%	256	0%

Tableau des flux de trésorerie (en k€)	2014	2013
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net	403	403
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements, dépréciations et provisions	117	200
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-3	-5
Variation du besoin en fonds de roulement liés à l'activité	745	-158
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 261	440
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	-478	-249
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts	30	3
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-448	-246
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividende versés aux actionnaires		
Augmentation de capital en numéraire		
Souscription d'emprunts		
Remboursements d'emprunts	-773	-190
Prêt aux sociétés liées		-31
Reclassement en trésorerie des cautions pour engagement	151	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-622	-221
Variation de trésorerie	191	-27
Trésorerie d'ouverture	1 534	1 561
Trésorerie de clôture	1 725	1 534

II. Faits majeurs de l'exercice

Abandon de créance OSEO

L'avance accordée par OSEO à la société Vision IQ en date du 29 juin 2004 au titre du programme P6000 (contrat A 04 03 049 Z) comptabilisée dans le poste avance conditionnée depuis la Transmission Universelle de Patrimoine de la société Vision IQ vers MG International le 27 décembre 2006 et dont le montant s'élevait à 148 k€ au 31 décembre 2013 a fait l'objet d'un abandon de créance partiel par BPI France (entité portant les avances historiquement accordées par OSEO) acté dans un avenant en date du 6 janvier 2014. Cet abandon de créance partiel d'un montant de 88 k€ fait suite à l'acceptation du constat de succès partiel demandé par MG International. Le solde a fait l'objet d'un remboursement intégral en 2014.

Modification de l'échéancier de la dette de la Société vis-à-vis de Maytronics Ltd

Par convention en date du 18 mars 2014, Maytronics Ltd et la Société ont convenu de reporter d'une année les échéances de telle sorte que la créance de Maytronics sur la Société demeure remboursable en 11 échéances dont la première d'un montant de 114.318,70 euros sera exigible le 30 juin 2015 et les 10 autres échéances d'un montant de 384.375 euros seront exigibles à trimestre échu, la dernière échéance étant reportée au 31 décembre 2017.

Liquidation de la filiale Adamant Technologies SA :

Pour rappel, le Conseil d'Administration de Maytronics Ltd a décidé en mars 2012 d'interrompre le financement de la filiale de traitement de l'eau basée en Suisse, Adamant Technologies SA.

La procédure de liquidation d'Adamant Technologies ayant conduit à la radiation de la société sur le premier semestre 2014, la participation dans la société Adamant a été sortie du bilan au 30 juin 2014. La dépréciation rattachée ayant fait l'objet d'une reprise cette radiation est sans impact sur les capitaux propres.

Dans le cadre de la prise de participation dans la société, une partie des frais d'acquisition avait été incorporée au coût d'entrée des titres. Ces frais, amortis selon la méthode dérogatoire, ont fait l'objet de provisions règlementées. La liquidation de la société a donné lieu à une reprise d'amortissements dérogatoires à hauteur de 192 k€.

III. Evènements post-clôture

Modification de l'échéancier de la dette de la Société vis-à-vis de Maytronics Ltd

Par convention en date du 18 mars 2015, Maytronics Ltd et la Société ont convenu de reporter d'une année les échéances de telle sorte que la créance de Maytronics sur la Société demeure remboursable en 11 échéances dont la première d'un montant de 114.318,70 euros sera exigible le 30 juin 2016 et les 10 autres échéances d'un montant de 384.375 euros seront exigibles à trimestre échu, la dernière échéance étant reportée au 31 décembre 2018.

IV. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle à partir des hypothèses suivantes:

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sauf lorsque les nouvelles normes du PCG sont applicables),
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels la méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'enregistrement des actifs ou passifs en devises est effectué au cours du jour de la pièce comptable. A la clôture, un écart de change est constaté le cas échéant.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif à la réécriture du plan comptable.

1. Immobilisations incorporelles

Les brevets et modèles déposés pour les alarmes de piscine sont la propriété de la SA MG International. Pour la vidéosurveillance des piscines publiques, les brevets Poséidon sont devenus la propriété de MG International suite à la Transmission Universelle du Patrimoine de Vision IQ, en date du 27 décembre 2006. Les marques et noms de domaine font l'objet de protection nationale et internationale. Les brevets quant à eux font l'objet d'extensions internationales.

La méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles est celle du coût d'acquisition.

Certains coûts de développement sont immobilisés dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation précisés par le CRC 2004-06. Ces projets sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation. Cette durée tient compte des cycles de vie caractéristiques du produit relatif à ces projets ainsi que de leur obsolescence technique et commerciale.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| • Frais d'établissement | 3 ans à 5 ans |
| • Coûts de développement | 5 ans |
| • Concessions, brevets, licences, | 1 à 5 ans (logiciel 1 an, brevets 5 ans) |

2. Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels

A chaque clôture, la société réalise les calculs de vérification de la valeur recouvrable des fonds de commerce et marques sur la base d'une actualisation de son plan de développement à moyen terme.

Dans le cadre de ces tests de perte de valeur, la société a actualisé le calcul de la valeur d'utilité au 31 décembre 2014 des actifs incorporels issus des Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés Vision IQ et Aqualife selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie budgétés. Les hypothèses clés qui ont été prises en compte sont relatives aux volumes de ventes attendus sur les 5 prochaines années, et le niveau d'investissement corrélé du groupe sur la même période. Le taux d'actualisation retenu est de 13% (coût moyen pondéré du capital), et celui de la croissance à long terme de 1% ou 2% selon les marchés.

Les résultats de ces tests n'ont conduit à aucune perte de valeur en 2014.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, la méthode des composants est appliquée : chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'utilité prévue. Toute dépréciation supplémentaire pratiquée est enregistrée en amortissement dérogatoire.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

• Installations techniques, matériel et outillage	5 à 9 ans
• Construction sur sol d'autrui	10 ans
• Matériels industriels	5 ans
• Aménagements et installations	5 ou 10 ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
• Matériel de transport	5 ans

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, additionnées, éventuellement, des frais d'acquisition. Elles comprennent en particulier :

- Les titres de participation, regroupant les titres des sociétés dans lesquelles MG International S.A. détient une part substantielle de capital.
- Les autres immobilisations financières composées des dépôts de garantie versés par la société (dépôts et cautions).
- Les prêts et autres immobilisations financières, correspondant aux prêts accordés par contrat aux filiales.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de l'actif réel des filiales, de leur situation économique et de leurs perspectives.

5. Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis correspondent aux produits qui ont atteint un stade d'achèvement définitif dans le cycle de production. Les biens produits sont évalués à leur coût de production. Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus.

Une dépréciation est calculée le cas échéant lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks apparaissent inférieurs à la valeur brute d'inventaire.

6. Créances, provisions sur créances douteuses et clients douteux

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

Il est en outre précisé que la société souscrit un contrat d'assurance recouvrement auprès d'une société française d'assurance-crédit.

Les mouvements de provision correspondent aux litiges nés ou dénoués sur l'exercice.

7. Créance sur l'Etat, Impôt sur les sociétés

La SA MG International n'est pas redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2014.
Un crédit d'impôt recherche figure au bilan au titre des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014.

8. Autres créances

Les autres créances sont principalement constituées par les comptes courants détenus sur les filiales de MG International, elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

En relation avec l'approche retenue sur la valorisation des titres de participations, une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de la situation économique des filiales.

9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Le principe comptable suivi pour l'évaluation des VMP est la méthode FIFO.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au prix d'acquisition.

10. Ecart de conversion

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du taux de clôture.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites dans des comptes transitoires, à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente ; au passif lorsque la différence correspond à un gain latent.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

11. Provisions réglementées

Dans le cadre des prises de participation et rachat de titres la société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition au coût d'entrée des titres. Ces frais sont amortis selon la méthode dérogatoire et font l'objet de provisions réglementées.

Lorsque les titres sont sortis du patrimoine de la société (cession ou liquidation) les amortissements dérogatoires correspondant sont repris.

12. Avances conditionnées

Les avances conditionnées correspondent à des aides Coface attribuées à la société Vision IQ avant son acquisition par MG International.

13. Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des engagements nés avant la clôture de l'exercice, dont aucune contrepartie n'est attendue et qui génère des sorties probables de ressources.

Provision pour garantie : les durées de garantie sont de deux ou trois ans sur les gammes de produits « piscine privée » et d'un an sur les systèmes de vidéosurveillance pour piscine publiques (système Poséidon).

14. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits comptabilisés avant que les prestations et fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies.

En l'espèce, ils sont reconnus dans le cadre des contrats d'installation du système Poséidon à l'export et de la facturation « terme à échoir » des contrats de maintenance annuels ou pluriannuels.

V. Informations détaillées Actif – Passif

Note 1 – Immobilisations incorporelles

En k€	31/12/2013	Augmentation	Diminution	Poste à poste	31/12/2014
<i>Immobilisations incorporelles</i>		2014	2014	2014	
Frais d'établissement	229				229
Fonds commercial	19 787				19 787
Frais de recherche et développement	2 477	71			2 548
Autres postes d'immobilisations incorporelles	807	9			816
Immobilisations en cours	2	21	-2		21
Avances Immo. Incorporelles	0				0
Immobilisations incorporelles brutes	23 302	100	-2	0	23 400
Frais d'établissement	-229				-229
Fonds commercial	-12 090				-12 090
Frais de recherche et développement	-2 090	-47			-2 137
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-366	-37			-404
Amortissements/Dépréciations	-14 775	-84	0	0	-14 859
Immobilisations incorporelles nettes	8 526	17	-2	0	8 541

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées comme suit :

Fonds commercial / Mali technique 19.787 k€ :

- Fonds de commerce Vision IQ (18.011 k€), correspondant aux activités de vidéosurveillance assistée par ordinateur des piscines publiques (produit Poséidon), dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé sur l'exercice 2006.
Ce fonds de commerce a successivement été déprécié de 4 M€ sur 2006 puis de 7,2 M€ en 2008 et de 0,9 M€ en 2011.
- Fonds de commerce Nexatis (751 k€), correspondant à la commercialisation des produits de la marque Aqualarm, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé au cours de l'exercice 2009.
- Fonds de commerce Aqualife (1.025 k€), correspondant à l'activité de commercialisation de couvertures de piscine, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé à la fin de l'exercice 2009.

Frais de recherche et développement 2.548 k€ :

- Frais de conception de logiciels et logiciels acquis au titre de la R&D par Vision IQ (société portant historiquement l'activité Poséidon) pour un montant brut de 2.020 k€ totalement amorties.
- Frais de R&D relatifs au développement d'une alarme de piscine de nouvelle génération pour un montant de 295 k€ dont 71 k€ au titre de 2014.
La commercialisation de cette nouvelle alarme débutera en 2015, les frais de R&D seront amortis sur une période de 5 ans.

- Frais de R&D relatifs au développement du moteur « Hydro » pour l'entraînement des couvertures automatiques de piscines pour un montant total brut de 233 k€ amortis sur une période de 5 ans et dont la valeur nette au 31 décembre 2014 s'élève à 117 k€.

Autres immobilisations incorporelles 816 k€ :

La marque « AQUASENSOR » (acquise en avril 2005) valorisée initialement à 547 k€ est dépréciée à hauteur de 155 k€ au 31 décembre 2014.

Les autres frais de dépôts des marques et brevets ainsi que les licences d'exploitation informatique sont inscrits à l'actif pour un montant de 212 k€ en valeur brute et sont amortis à hauteur de 204 k€.

Note 2 – Immobilisations corporelles

En k€	31/12/2013	Augmentation	Diminution	Poste à poste	31/12/2014
<i>Immobilisations corporelles</i>		2014	2014	2014	
Constructions	279	7			287
Installations techniques, matériel et outillage	1 232	35	-6		1 260
Installations générales & agencement	52				52
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	260	27		14	301
Matériel de transport	30	27	-22		34
Immobilisations en cours	0	282		-14	268
Immobilisations corporelles brutes	1 852	378	-28	0	2 201
Constructions	-116	-37			-153
Installations techniques, matériel et outillage	-969	-102	1		-1 071
Installations générales & agencement	-39	-4			-43
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	-230	-21			-251
Matériel de transport	-22	-4			-25
Amortissements/Dépréciations	-1 375	-169	1	0	-1 543
Immobilisations corporelles nettes	477	209	-27	0	659

La variation du poste « immobilisations en cours » est relative à la modernisation de l'outil de production.

Note 3 – Immobilisations financières

En k€	31/12/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2014
<i>Immobilisations financières</i>		2014	2014	
Titres de participation	8 042		-7 918	124
Dépôts et cautionnement	295	0	-154	141
Prêts et autres immobilisations	85	0		86
Immobilisations financières brutes	8 422	0	-8 072	351
Dépréciations financières	-8 096		7 918	-178
Immobilisations financières nettes	326	0	-154	173

Les titres de participation des filiales et participations sont intégralement dépréciés au 31 décembre 2014.

La diminution des titres de participation fait suite à la liquidation de la société Adamant Technologies S.A. (voir [Faits majeurs de l'exercice](#)).

La commercialisation des alarmes à l'export étant assurée par le groupe Maytronics, les filiales historiques de commercialisation des alarmes pour piscine privée (MG Iberica, MG Brasil) sont en cours de liquidation. Ainsi les états financiers de ces sociétés sont établis sur la base de leur valeur liquidative depuis le 31 décembre 2008.

L'état des filiales et participations est détaillé dans la partie V.

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent à des prêts intragroupes.

Les dépôts et cautionnement correspondent essentiellement aux garanties demandées dans le cadre de la location des locaux d'exploitation ainsi qu'aux contreparties bancaires des garanties données dans le cadre des marchés publics réalisés par l'activité Poséidon en Scandinavie.

Note 4 – Etats des stocks à la clôture

Le tableau ci-après détaille les mouvements de stocks de l'exercice :

En k€ Stocks	31/12/2013	Variation de l'exercice	31/12/2014
Matières premières	1 074	143	1 217
Produits finis / Marchandises	1 302	130	1 432
Valeur brute	2 376	273	2 649
Provisions sur stocks	-93	20	-72
Valeur nette	2 283	293	2 577

La dépréciation des stocks concerne principalement les stocks de matières premières et composants utilisés pour des produits dont la commercialisation est arrêtée en France, le stock conservé correspondant aux besoins SAV. La variation de cette provision s'explique essentiellement par la mise au rebut d'une partie de ces pièces.

Note 5 – Echéances des créances à la clôture

En k€ Échéances des créances	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Dépôts et cautionnement	141		141
Prêts et créances rattachées à des participations	86	86	
Actif immobilisé	227	86	141
Clients et comptes rattachés	2 072	2 072	
Personnel	26	26	
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	177	177	
Etat, taxe sur les salaires	71		71
Etat, crédit impôt recherche	714	137	577
Avances et acomptes versés/commandes	13	13	
Autres créances	569	345	224
Actif circulant	3 642	2 770	872
Total des créances	3 869	2 856	1 013

Le Crédit d'Impôt Recherche 2012 2013 et 2014 ainsi que le Crédit d'impôt pour la Compétitivité de l'Emploi (CICE) sont comptabilisés à plus d'un an.

Les autres créances se composent essentiellement des comptes courants détenus sur les filiales et intégralement dépréciés à l'exception de celui détenu sur PTI (filiale d'exploitation des systèmes Poséidon aux USA).

Les filiales et participations sont présentées en partie V.

Note 6 – Variation des capitaux propres

En k€	31/12/2013	Affectation du résultat 2013	Résultat exercice	Augmentation Capital	Autres	31/12/2014
Capitaux propres						
Capital social	430					430
Réserve légale	25					25
Prime d'émission	14 974					14 974
Prime d'apport	648					648
Autres réserves	270					270
Report AN	-12 169	403				-11 767
Résultat Net	403	-403	403			403
Amortissements dérog.	251				-192	59
Total Capitaux Propres	4 831	0	403	0	-192	5 042

Au 31 décembre 2014, le capital social est composé de 4.300.039 actions d'une valeur nominale de 0,10 Euro.

L'affectation du résultat 2013 en report à nouveau fait suite aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2014.

Consécutivement à la liquidation de la société Adamant (cf. [Faits majeurs de l'exercice](#)), les amortissements dérogatoires relatifs aux frais d'acquisition de cette société s'élevant à 192 k€ ont été repris sur 2014.

La répartition du capital au 31 décembre 2014 est la suivante :

- Maytronics Limited : 68,21%
- Autres actionnaires au nominatif : 0,72%
- Flottant : 31,07%

Note 7 – Tableaux des provisions sur actif circulant et pour risques et charges

En k€	31/12/2013	Augmentation 2014	Diminution 2014	31/12/2014
Provisions				
Provisions sur stocks	93		-20	72
Provision sur comptes clients	855	4	0	859
Provision sur compte courant	388			388
Autres	0			0
Provisions pour dépréciation d'actifs circulants	1 335	4	-21	1 319
Provision pour garanties données aux clients	74	34	-12	96
Autres provisions pour risques et charges	41			41
Provisions pour pension	81	34		114
Provisions pour risques et charges	195	68	-12	251

La dépréciation sur comptes clients concerne des créances sur les filiales à hauteur de 760 k€.

La dépréciation sur compte courant est relative aux avances de trésorerie antérieurement consenties aux filiales en cours de liquidation.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent essentiellement à des litiges avec des tiers. Leur montant correspond à la meilleure estimation du risque à la date d'établissement des états financiers. Les reprises correspondent intégralement à des dépenses effectivement réalisées.

La provision pour pensions correspond aux engagements d'indemnité pour fin de carrière. Les modalités de détermination de cette provision sont précisées dans le paragraphe [Engagement pour départ à la retraite](#).

Note 8 – Emprunts et dettes financières

En k€	Moins d' 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts et dettes financières				
Découverts, concours bancaires	0			0
Autres dettes financières	1 010	3 075		4 085
Emprunts bancaires	0			0
Emprunts et dettes financières	1 010	3 075	0	4 085

Au 31 décembre 2014, le solde de la dette senior rachetée au pool bancaire par Maytronics Ltd à l'occasion de sa prise de contrôle s'élève à 3.958 k€ auquel s'ajoute 127 k€ d'intérêts courus.

Cette dette est remboursable en 11 échéances trimestrielles à compter du 30 juin 2016 ([Faits majeurs de l'exercice](#)).

Note 9 – Détail et échéances des dettes d'exploitation

En k€	Montant Brut	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Autres dettes				
Avances conditionnées	108	56	52	
Comptes courants d'associés	0			
Av. et Ac.reçus s/com.	59	59		
Fournisseurs	5 095	5 095		
Dettes sociales	823	823		
Dettes fiscales	123	123		
Autres dettes	29	29		
Avoirs à établir	382	382		
TOTAL	6 619	6 567	52	0

Les avances conditionnées correspondent à des aides Coface attribuées à la société Vision IQ avant son acquisition par MG International.

L'avance accordée par OSEO/BPI France au titre du contrat A 04 03 049 Z a fait l'objet d'un abandon de créance partiel à hauteur de 88 k€ en date du 06 janvier 2014 (voir [Faits majeurs de l'exercice](#)).

Les dettes fournisseurs incluent un montant de 4,1 M€ dus à Maytronics Ltd. L'exigibilité de cette dette est susceptible d'être ajustée en concertation avec le groupe.

Les avoirs à établir correspondent principalement aux remises de fin d'année accordées aux clients.

Note 10 – Détail des charges à payer et produits à recevoir

En k€	
<i>Détail des charges à payer</i>	
	31/12/2014
Intérêts courus non échus	127
Fournisseurs factures non parvenues	57
Congés payés, y compris charges sociales	240
Remuneration y compris charges sociales	333
Charges fiscales à payer	109
Charges à payer	866

En k€	
<i>Détail des produits à recevoir</i>	
	31/12/2014
Factures à établir	59
Autres	50
Produits à recevoir	109

Note 11 – Comptes de régularisation – Actif et Passif

En k€		
<i>Comptes de régularisation</i>	2014	2013
Charges constatées d'avance	87	14
Ecart de conversion Actif	0	0
Compte de régularisation actif	87	14
Ecart de conversion Passif	0	0
Produits constatés d'avance	160	171
Compte de régularisation passif	160	171

Les charges constatées d'avances résultent de l'application du principe d'indépendance des exercices. Son application implique que les charges enregistrées au cours de l'exercice correspondent à des achats de biens ou services devant intervenir ultérieurement. Elles sont soustraites des charges de l'exercice par l'intermédiaire d'un compte de régularisation. Les dépenses concernées sont essentiellement relatives à des assurances diverses et à des loyers.

Les produits constatés d'avance incluent essentiellement la part (prorata temporis) des contrats de maintenance relatifs au produit Poséidon et facturés terme à échoir.

Note 12 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires « piscine privée » est reconnu à la livraison des marchandises.

Concernant la « sécurité piscine publique », la majorité des affaires est placée sous le régime des marchés publics. Dans le cas d'opérations partiellement exécutées, la Chiffre d'affaires est reconnu sur une situation acceptée par le client.

Le chiffre d'affaires maintenance est reconnu à sa valeur contractuelle pour la période écoulée sur l'exercice.

Note 13 – Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Le détail des dotations et reprises d'exploitation de l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous :

En k€	Dotations 2014	Reprises 2014	postes du bilan liés
Dotations et reprises d'exploitation			
Amortissements immobilisations incorporelles	84		Note 1
Amortissements et dépréciations immobilisations corporelles	169		Note 2
Provisions R&C	68	12	Note 7
Provisions clients groupes			Note 7
Provisions clients hors groupe	4		Note 7
Provisions s/ stocks		20	Note 4
Dotation amortissements - provisions	325	32	

Les reprises de provision pour risques et charges correspondent intégralement à des dépenses effectivement réalisées.

Note 14 – Résultat financier

En k€	2014	2013
Résultat financier		
Revenu des titres de participations	0	0
Revenu Valeurs mobilières de placement		
Gains de change	19	4
Produits nets sur cession de VMP		
Reprise provision financière (écarts de conversion)		
Reprise de provision sur titres de participations	7 918	60
Reprise de provision sur créances liée à des participations		504
Autres produits financier	0	3
Total des produits financiers	7 938	572
Intérêts emprunt et comptes courants	-79	-82
Escomptes accordés	-1	-1
Perte de change	-32	-24
Dépréciation Immobilisations financières		
Dépréciation sur créances liées à des participations		
Pertes sur créances liées à des participations		-504
Autres charges financières		
Total des charges financières	-112	-611
Résultat financier	7 826	-39

Les intérêts sur emprunts et comptes courants correspondent aux intérêts relatifs :

- D'une part à la dette senior reprise par Maytronics Ltd en 2009. La rémunération de cette dette est indexée au taux EURIBOR 3 mois majoré de 162,5 points de base.
- D'autre part aux avances de trésorerie accordées par Maytronics Ltd. La rémunération de ces avances est indexée au taux EURIBOR 12 mois majoré de 150 points de base. Au 31 décembre 2014, le compte courant avec Maytronics Ltd. a intégralement été remboursé.

La reprise de provision sur titres fait suite à la liquidation de la société Adamant Technologies SA (voir [Faits majeurs de l'exercice](#))

Note 15 – Résultat exceptionnel

En k€	2014	2013
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels sur opération de gestion		
Produits exceptionnels sur opération en capital	311	8
Total des produits exceptionnels	311	8
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		0
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-7 946	-63
Dotations aux dépréciations exceptionnelles	-2	-2
Total des charges exceptionnelles	-7 948	-65
Résultat exceptionnel	-7 637	-58

Consécutivement à la liquidation de Adamant Technologies SA, la valeur des titres de participation a été comptabilisée en perte exceptionnelle pour un montant de 7 918 k€.

Les produits exceptionnels sont principalement constitués de l'abandon de créance OSEO pour 88 k€ ainsi que par la reprise d'amortissements dérogatoires pour 192 k€ (voir [Faits majeurs de l'exercice](#)).

Note 16 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En k€	2014			2013		
	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net
<i>Impôts sur les sociétés</i>						
Résultat courant	7 860		7 860	265		265
Résultat exceptionnel	-7 637		-7 637	-58		-58
Crédit impôt recherche		180	180		195	195
Carry back						
Total	223	180	403	208	195	403

La société disposant d'un déficit reportable supérieur au montant du résultat fiscal de la période considérée, aucune charge d'impôt sur les sociétés n'est comptabilisée au 31 décembre 2014.

Note 17 – Situation fiscale latente et différée

En k€	31/12/2014
Situation fiscale latente et différée	Bases
Provisions règlementées	59
Total des accroissements	59
Contribution sociale de solidarité 2014	32
Effort construction 2014	11
Provision pour pension	114
Total des allègements	157
Situation fiscale latente au 31/12/2014	-98

VI. Filiales et Participations

L'ensemble des créances liées aux filiales n'ayant plus d'activité au 31 décembre 2014 est déprécié à hauteur des valeurs non recouvrables.

La liquidation des filiales MG Iberica, et MG Brasil reste en cours à fin 2014.

Les tableaux ci-dessous présentent les créances clients et comptes courants liés aux filiales :

Clients groupe (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/13	Valeur brute au 31/12/14	Dépréciation au 31/12/13	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/14	Valeur nette au 31/12/14
MG Iberica	215	215	215			215	0
MG Brasil	32	32	32			32	0
Poseidon US	667	527	512			512	15
Total	914	774	760	0	0	760	15

Comptes courants filiales (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/13	Valeur brute au 31/12/14	Dépréciation au 31/12/13	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/14	Valeur nette au 31/12/14
MG Iberica	241	241	241			241	0
MG Brasil	23	23	23			23	0
Poseidon US	145	224	124			124	100
Total	409	488	388	0	0	388	100

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats liés aux filiales et participations détenues par MG International au 31 décembre 2014.

31/12/2014	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	19	-118	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	-491	80%	24	0	0	0	0	-
Poseidon U.S.	82	-846	100%	76	0	0	471	8	-
TOTAL				124	0	54			

31/12/2013	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	19	-117	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	-491	80%	24	0	0	0	0	-
Poseidon U.S.	73	-752	100%	76	0	0	569	80	-
Adamant Technologies	463	-2 802	39%	7 887	0	0	0	0	-
TOTAL				8 011	0	54			

La société Adamant Technologies SA est définitivement liquidée, les autres filiales à l'exception de Poseidon US (PTI) sont en cours de liquidation au 31 décembre 2014.

Eléments concernant les entreprises liées

En k€		
<i>Eléments concernant les entreprises liées</i>	2014	2013
<u>Postes du bilan (valeurs brutes)</u>		
Participations	124	8 011
Prêts	86	85
Créances clients et comptes rattachés	786	939
Comptes courants des filiales	487	409
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 109	3 225
<u>Poste du compte de résultat</u>		
Reprise provision sur comptes clients	0	41
Reprise provision sur titres	7 918	0
Autres produits financiers	0	564
Intérêts	79	82
Autres charges financières	0	504
Charges exceptionnelles	7 918	60

Les variations des postes *Participations*, *Reprise provision sur titres* et *Charges exceptionnelles* sont consécutives à la liquidation définitive de la société Adamant Technologies SA.

Les titres et le compte courant ont été annulés, les provisions préalablement enregistrées sur ces actifs ont fait l'objet d'une reprise.

L'impact net de ces variations sur les capitaux propres est nul.

VII. Complément d'informations

1. Autres engagements financiers - Engagements donnés

Au 31 décembre 2014, un contrat de gage de fonds de commerce Vision IQ et de certains de ses brevets constituent un engagement de la SA MG International.

Cette garantie antérieurement détenue par un pool bancaire, a été transférée depuis le 2 janvier 2009 à la société Maytronics Ltd suite au rachat par cette dernière du solde de la dette sénior à laquelle elles sont attachées.

Au 31 décembre 2014 les principaux locaux occupés par la société font l'objet de baux commerciaux dit 3/6/9.

Le bail relatif aux locaux occupés par le siège social de La Ciotat arrive à échéance en 2018, le bail relatif aux locaux occupés par l'établissement secondaire sis à Boulogne-Billancourt arrive à échéance au mois d'avril 2015.

L'engagement total relatif aux loyers immobiliers s'élève à 818 k€ au 31 décembre 2014 dont 263 k€ à moins d'un an.

2. Engagement pour départ à la retraite

Le régime de retraite de MG International correspond à un régime à cotisations définies. Des actifs dédiés à la couverture des obligations sont constitués auprès de compagnies d'assurance privées qui supportent l'engagement à hauteur de 17 k€.

Le montant de l'engagement non couvert par un régime d'assurance fait l'objet d'une provision pour indemnités de départ à la retraite de 114 k€.

Les principales hypothèses de détermination de l'engagement sont mentionnées ci-après :

- Taux de rendement net estimé : 3%
- Taux annuel d'évolution des salaires : 2%
- Taux de démission : 1,6%
- Taux de licenciement : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité : TF0002-ND

3. Répartition des effectifs

Effectif inscrit au 31 décembre	2014	2013
Cadres	30	29
Non cadres	24	21
Total	54	50

4. Rémunération des organes de direction

Le montant des rémunérations brutes allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'est élevé pour l'année 2014 à 218 k€.

5. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes s'élève à 42 800 € HT pour l'exercice 2014.

6. Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation relatif à la formation professionnelle a pour objet de permettre à tout salarié ayant au moins un an d'ancienneté de se constituer un capital de temps de formation de vingt heures minimum par an sur six ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur. A ce titre, le solde du volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au 31 décembre 2014 s'élève à 3 816.

7. Consolidation

Depuis le 1er janvier 2009, MG International SA ne produit plus de comptes consolidés.

MGI bénéficie de droit de l'exception dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 2° et l'article R 233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe d'établir des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur la gestion du groupe lorsque l'ensemble constitué par une société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan : 15.000.000 euros ;
- Montant net du chiffre d'affaires : 30.000.000 euros ;
- Nombre moyen de salariés permanents : 250.

La société MG International SA est consolidée dans les comptes de Maytronics Ltd, Kibbutz Yizre'el, 19350 Israël.